

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **11 mars 2024**, sous la référence **21269**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'AVIGNON, une mise a disposition,

**d'une bande de terrain** de 44 m nécessaire à l'amarrage du bateau et à la présence de la passerelle, situé sur le territoire de la Commune d'Avignon non cadastré en rive droite du Rhône au PK 239.300,

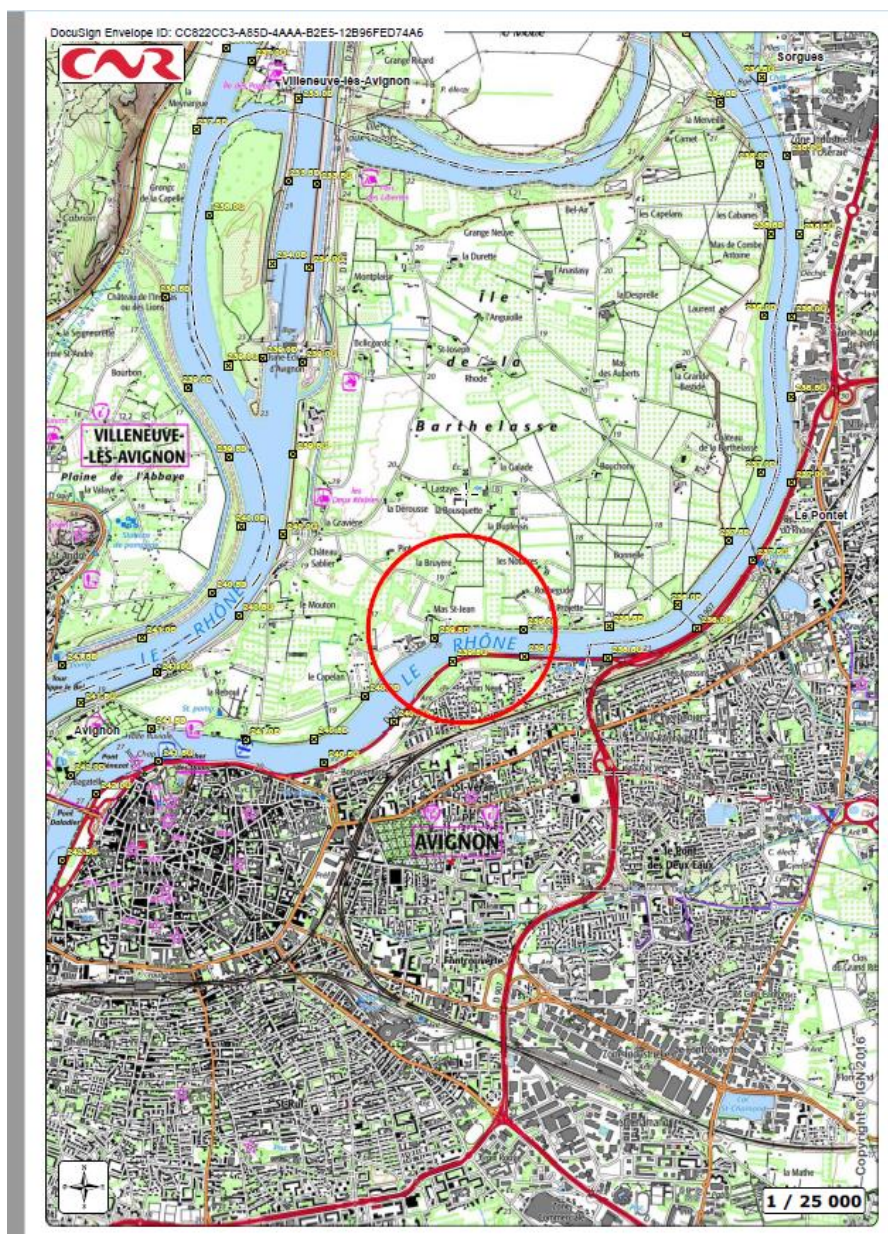
Ainsi **qu'un plan d'eau** d'une superficie de 200 mètres-carrés environ le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21269** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU Direction Territoriale Rhône Méditerranée - Département domanial – 25 bis chemin des rocailles, 30401 Villeneuve les Avignon.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **19 mars 2024**.



Commune d'Avignon  
Lieu-dit "La Bruyere"  
Non cadastrée

6319800 000000

6319700 000000

6319600 000000

Avignon

Le Rhône



010 010 Limite du domaine concédé CNR

